



Section du Bas-Rhin

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

DECLARATION LIMINAIRE CAPL N°2 du 8 novembre 2016

Liste d'aptitude de C en B

Quel beau monde que celui de la DGFIP, là où tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté !

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les résultats du dernier observatoire interne, qui soulignent une démotivation de plus en plus grande des agents dans l'exercice de leurs missions, alors même que leur professionnalisme ne peut être remis en question.

Les raisons profondes de ce découragement ?

- Démantèlement des services déconcentrés,
- Suppressions d'emplois,
- baisse des crédits,
- rémunérations en berne,
- promotions raréfiées,...

Depuis 2012, notre direction n'aura pas été épargnée par les restructurations, qui n'ont eu pour but que de mettre en adéquation la carte des implantations des services au regard de la situation de l'emploi, et non de rechercher un meilleur service public sur l'ensemble du territoire.

Quant aux suppressions d'emplois, il suffit de lire les bilans sociaux publiés chaque année. En 2009, nous étions un peu moins de 130 000 agents en activité à la DGFIP. Fin 2016, c'est plus de 18 000 postes qui auront été supprimés.

Pour compléter ces chiffres, les suppressions d'emplois annoncés au PLF (Projet de Loi de Finances) 2017, s'élèvent à **1815 pour la seule DGFIP**, ce qui représente presque 60% des suppressions pour l'ensemble de la Fonction Publique d'État !

Notons que notre direction générale se permet d'intégrer les 199 apprentis comme des recrutements dans le tableau du plafond d'emplois autorisés, alors même que ce procédé est strictement interdit dans le Code du Travail pour les entreprises privées.

Pour **FO-DGFIP**, le recrutement d'apprentis n'est pas le recrutement d'agents titulaires et nous considérons tout naturellement que ce sont bien 1815 emplois qui seront supprimés en 2017.

Cette suppression aura, comme toutes les précédentes, des effets négatifs sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des personnels.

Et ce n'est pas le sujet des rémunérations qui permettra aux agents de retrouver un semblant d'optimisme !

Avec les augmentations de la retenue pour pension civile et le gel du point d'indice pendant 6 ans, le montant net inscrit en bas des bulletins de paye ne cesse de décroître, n'en déplaise à nos dirigeants !

Et ce n'est certainement pas la mise en place de PPCR qui changera les choses, n'en déplaise aux syndicats signataires et promoteurs (CFDT, UNSA, FSU, CFTC, CGC, FAFP) de ce protocole :

- beaucoup d'échelons n'auront pas d'augmentation de traitement net en cumulé d'ici 2020
- les autres n'auront que quelques euros
- PPCR est auto-financé par les agents de par l'allongement des carrières, la diminution des taux d'avancement, la suppression des réductions des temps de service (avancement au mini) et par un coup de frein sur les promotions

Que reste-t-il ? Les promotions ?

Un petit rappel de chiffre... En 2013, à la DGFIP, le plan inter-catégoriel (liste d'aptitude) mentionnait 1000 promotions au titre du Plan de Qualification Ministériel, en 2016 elles ne sont plus que 150 !

Quant aux promotions intra-catégorielles (à l'intérieur du même grade), leur taux s'est vu divisé par deux pour les plus importants contingents de grade.

Il n'y a qu'à comparer le nombre d'agents promus par la direction à l'issue des CAPL de liste d'aptitude ces dernières années. **Pour le Bas-Rhin, nous sommes passés de 35 promotions en 2012 à 11 l'an dernier.** Les chiffres parlent d'eux-mêmes, pas besoin de les commenter...

Qu'en sera-t-il pour cette année ? Seules 8 petites promotions sont ouvertes... Quelle perspective pour les agents !!!!

FO-DGFIP a toujours défendu ce mode de recrutement statutaire comme une des voies existantes de promotion interne. Pour **FO-DGFIP**, cette sélection doit être réalisée de manière la plus objective possible.

C'est un des outils de promotion sociale dans la Fonction publique, à l'instar des concours internes ou externes, et des examens professionnels.

Pour toutes les raisons évoquées dans cette liminaire, et pour bien d'autres encore, FO DGFIP, en intersyndicale avec Solidaires et la CGT, appelle les agents du Bas-Rhin, à faire du 15 novembre une journée morte à la DGFIP, en faisant grève massivement ce jour là :

**Pour que la DG arrête ses réformes destructrices !
Pour que les réformes ne se fassent plus contre les agents !
Pour que les agents de la DGFIP soient à nouveau écoutés et entendus !**